

# L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVI, No. X

Montréal, Octobre 1910.

50 cts par an

LES NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU

EXECUTIF



Dr P.-H. BEDARD, directeur.

Le sujet de cette notice est né à Québec le 29 janvier 1873. Après un cours complet chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, M. Bédard fit ses études classiques au séminaire de sa ville natale; puis ayant décidé d'adopter la profession médicale, il suivit les cours de la Faculté de médecine de l'université Laval de Québec, où, finalement, il obtint son titre de docteur en médecine, *summa cum laude*.

En 1896, il épousa mademoiselle Cordélia Vincent, fille de l'ancien échevin Vincent, de Québec, et trois ans plus tard, il se rendait en Europe pour suivre, à Londres et à Paris, des cours qui lui ont permis de se spécialiser avec succès dans le traitement des maladies de la peau et du cuir chevelu.

Outre sa profession, il occupe la charge de "député-coroner" pour le district de Québec, laquelle charge lui a été octroyée en 1904, et celle de Gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province. Il a été promu à ce dernier poste, le 7 septembre dernier.

Mutualiste fervent et patriote averti, il s'est, depuis longtemps occupé des questions ayant rapport à notre existence nationale et notre bien-être social.

Son dévouement et ses connaissances lui ont valu d'être nommé président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; ensuite, président de la Caisse Populaire de Québec, dont il est aussi le distingué fondateur, et, enfin, membre de notre Bureau Exécutif.

Le rang éminent qu'il occupe dans sa profession et dans la société québécoise joint à l'influence dont il dispose, auront, nous en sommes persuadés, les plus heureux effets pour notre société.

ECHOS DE LA CONVENTION

Au nombre des événements qui ont marqué la dernière convention, il en est un qui mérite d'être signalé spécialement: nous voulons parler de la disparition des cadres du B. E. de deux de ses membres, MM. Papineau et Michaud.

M. Papineau, ex-Secrétaire Général, était un mutualiste avisé qui avait fait ses débuts dans l'Union St-Joseph, de St-Henri.

Lors de la fondation de l'Alliance Nationale, en 1892, les promoteurs du projet, jetèrent la vue sur lui, pour remplir la charge importante de Secrétaire Général, de cette nouvelle Société, qui promettait tant pour l'avenir.

Pendant 17 ans, M. Papineau s'est dépensé au service de l'Alliance Nationale, mais cette année, il ne voulut pas accepter d'être de nouveau mis en nomination à la charge de Secrétaire Général; sa santé chancelante ne lui permettant plus de remplir ces fonctions comme il l'aurait désiré.

Sa retraite a été une surprise générale dans le monde de la mutualité, dont il a toujours été l'un des plus fervents adeptes.

\* \* \*

Quant à M. J.-W. Michaud, notre ex-directeur, il avait été, nul ne l'ignore, une excellente acquisition pour l'Alliance Nationale. C'est à la Convention de 1908, à Sherbrooke, qu'il fut choisi pour faire partie du Bureau de Direction.

Homme d'affaires, avantagement connu dans le monde de la finance, travailleur actif et persévérant, il a pu durant son terme d'office, rendre à l'Alliance Nationale des services signalés et c'est avec peine, que les membres du Conseil Général l'ont vu décliner l'honneur de briguer les suffrages de nouveau.

## AMENDEMENTS AUX STATUTS ENTREE EN VIGUEUR

Les amendements changeant les attributions des officiers des cercles (Secrétaire financier et Trésorier), ainsi que ceux concernant la cotisation mensuelle et la rétribution ne deviendront en vigueur que le 15 janvier 1911; tous les autres amendements prennent force et effet le 22 octobre 1910. (Art. 371 et décision du Conseil Général).

## PENSEES

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. \* \* \*

Pourquoi craindre la mort, si l'on a assez vécu pour ne pas en craindre les suites?

LES NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU

EXECUTIF.



M. GEORGES MONET, secrétaire général.

Notre nouveau secrétaire général, M. Georges Monet, est né au Sault-au-Recollet, en 1874.

Il a fait son cours d'études commerciales au collège de Terrebonne, dirigé par les Clercs Saint-Viateur, et il s'y est distingué.

A sa sortie, il s'essaya dans le commerce, puis, en 1893, dès les débuts de notre association, il devint l'un de ses employés.

C'est depuis cette époque,—il y a dix-sept ans,—qu'il consacre ses talents, ses aptitudes, son énergie et son activité au succès de notre belle et puissante association.

Par son mérite seul, M. Monet monta graduellement les échelons jusqu'à ce qu'il devint assistant secrétaire général.

Durant son stage de dix-sept années, il a acquis des connaissances considérables; aussi il est parfaitement au courant du rouage quelque peu complexe, de notre grande institution et nul autre mieux que lui ne pouvait remplir cette charge de secrétariat, l'une des plus importantes qui soient dans l'Alliance Nationale.

Le passé nous est garant que M. Monet ne pourra manquer d'être à la hauteur de la tâche délicate que la faveur de la Convention lui a confiée à l'unanimité, et on est convaincu que pendant son terme d'office, les affaires de son département seront conduites avec discernement, diligence et sûreté.

## PENSEES

Une petite terre bien tenue rapporte beaucoup plus qu'une grande terre mal cultivée. \* \* \*

Si les peines détruisent le bonheur, les plaisirs le dérangent.



Une société mutuelle dans laquelle le recrutement se ralentirait serait en quelque sorte paralysée; s'étioletrait et déprimerait, et, pour peu que cet état de choses se continuât, elle finirait par mourir d' inanition et d'épuisement.

Ces quelques considérations vous démontrent qu'il est de la plus haute importance que le Conseil Général prenne toutes les mesures possibles pour faciliter et promouvoir le recrutement, tant par des organisations nouvelles que par de la propagande dans les organisations déjà existantes; et, pour atteindre cette fin, il est indispensable, 1. d'ouvrir bien larges les portes de l'Alliance Nationale à tous ceux qui, ayant les qualités requises, soit dignes d'y appartenir; 2. de faire disparaître les causes de malaises qui peuvent exister et entraver le recrutement; 3. d'augmenter le revenu du Conseil Général, afin que le Bureau Exécutif puisse se procurer les services d'organisateur plus nombreux, et, 4. d'accorder aux membres zélés qui se dévouent au recrutement durant les concours, une rémunération substantielle pour les dédommager dans une certaine mesure, des sacrifices de temps et de loisirs qu'ils s'imposent généreusement.

L'Alliance Nationale, par sa position financière sans égale, et par les avantages plus nombreux qu'elle offre à ses membres, possède des caractères de supériorité évidente sur la plupart des sociétés mutuelles qui sollicitent le patronage du public; cependant, il ne faut pas perdre de vue que ses taux de participation constituent une objection à l'égard d'un grand nombre de personnes, et que l'admission en matière de mutualité n'est pas encore faite, et que, pour avoir sa part légitime de recrues pour soutenir ses anciennes organisations et en établir de nouvelles, il faut que l'effort soit plus grand et le travail plus ardu que dans les sociétés similaires dont les taux très bas constituent un appât et un engouement pour le public myope, qui, dans la plupart des cas, n'envisage inconsciemment que le présent, sans se soucier de ce qui pourra être l'avenir.

**INSPECTION**

Je ne saurais trop vous inviter à examiner soigneusement cette partie du rapport de l'inspecteur en chef, qui traite de ce point important. Cet examen devra vous convaincre davantage de la grande utilité du système d'inspection que nous avons établi et des heureux résultats qu'il a déjà produits. Je me regrette qu'une chose à ce sujet: c'est que le Bureau Exécutif ne puisse affecter une somme plus importante pour cet objet, de manière à permettre à ce département d'examiner, chaque année, les livres de tous nos cercles. Ce département ne fonctionne que depuis quelques années, et cependant ses opérations s'étendent chaque jour davantage, et nous avons lieu d'espérer, qu'ayant longtemps, tous nos cercles pourront bénéficier annuellement de son action bienfaisante.

**AMENDEMENTS AUX STATUTS**

Quelques projets d'amendements seront soumis à votre considération au cours de la présente session. Presque tous visent à atténuer les différents objets déjà signalés, c'est-à-dire: faciliter et augmenter le recrutement; rendre l'inspection plus suivie et plus efficace; permettre un contrôle plus facile et plus sûr des opérations financières des cercles et des opérations de fonds; faire produire à ces fonds le plus d'intérêt possible; rendre plus simple pour les cercles la manière de procéder dans un grand nombre de cas où l'on se heurte à des embarras difficiles à surmonter; augmenter le revenu de la Caisse Générale du Conseil Général, sans cependant obérer qui que ce soit, et assurer, si possible, une expédition plus prompte des affaires.

Comme vous pourrez le constater, par cette brève analyse, et comme vous pourrez en juger encore mieux par l'étude que vous en ferez, aucun des amendements projetés ne tend à altérer en quoi que ce soit les principes fondamentaux de notre Association, mais ils ne tendent qu'à améliorer le rouage administratif.

Connaissant d'avance l'amour ardent que vous portez à l'Alliance Nationale et le désir légitime que vous avez de la voir grandir encore et atteindre les hauteurs de sa destinée, je suis convaincu que la législation qui vous est soumise recevra de votre convention toute l'attention qu'elle mérite, et que les décisions que vous prendrez, seront empreintes du sceau de la plus grande sagesse et n'auront qu'un seul but; l'intérêt des 20,700 membres qui composent aujourd'hui l'Alliance Nationale et de ceux qui viendront après nous pour continuer cette grande oeuvre.

**LE CLERGE**

Partout et toujours depuis la fondation, le clergé a rendu des services signalés à la Société. Ces sympathies ne doivent pas nous étonner, puisque l'idée religieuse et nationale est la base fondamentale de notre Association. Vous me permettez de vous en remercier, et de vous offrir, debout avec vous tous, au nom de tous nos membres, l'hommage sincère et respectueux de notre reconnaissance et de notre fidélité à l'Eglise.

Que l'Alliance Nationale soit pour nous l'idéal de la mutualité catholique et nationale. Aimons ardemment cette Société et si grande et si noble dans le but qu'elle poursuit et les merveilleux résultats qu'elle atteint. Consacrons-lui généreusement notre dévouement le plus sincère et le plus absolu. Marchons en rang serrés et unis sous les plis de son drapeau glorieux, qui — symbole éminent-

ment national et catholique —, aura, avant longtemps, rallié autour de lui la grande majorité de nos compatriotes, et deviendra ainsi une puissance pour le progrès et l'avancement moral et religieux de notre nationalité et pour la conservation de la foi vive et des nobles traditions léguées par nos ancêtres.

ARSENE LAVALLEE,  
Président Général.

**CONCOURS DE RECRUTEMENT**

Du 1er Septembre au 31 décembre 1910 inclusivement

**ARRETE DU BUREAU EXECUTIF**

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er septembre et se terminera le 31 décembre 1910.

**DROITS D'ENTREE**

Art 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont fixés à:  
\$ 5.00 pour un certificat de participation de 1000  
2.00 pour un certificat de participation de 2000  
3.00 pour un certificat de participation de 3000  
(b) L'honoraire d'examen doit être payé au Médecin-examineur par le candidat au taux fixé par les statuts, art. 175.  
(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

**RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF**

Art. 2.—1. \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre durant le concours et qui aura payé les contributions de deux mois au moins.

**PRIX D'HONNEUR**

En outre des \$2.00 accordés au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

- (a) Au proposeur du plus grand nombre de membres dans toute la société, (au moins 50) une montre en or;
- (b) Au proposeur du plus grand nombre de membres dans sa division (au moins 35) une montre en argent;
- (c) A tout proposeur de 25 membres, une bague en or aux armes de la société;
- (d) A tout proposeur de 20 membres, une chaîne de montre;
- (e) A tout proposeur de 15 membres, des boutons de manchettes en or, aux armes de la société;
- (f) A tout proposeur de 10 membres, un médaillon en or, aux armes de la société;
- (g) A tout proposeur de 5 membres, une épingle à cravate en or, aux armes de la société;
- (h) Pour mériter les prix mentionnés dans ce décret, il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient;
- (i) Ne seront comptés pour l'adjudication des prix d'honneur, que les membres qui auront acquittés deux mois de contribution, avant le premier mars 1911, lesquelles contributions devront avoir été transmises au Conseil Général, le plus tard par le rapport mensuel de mars 1911;
- (j) Le membre qui aura obtenu le prix mentionné à l'alinéa (a) 2ème paragraphe du présent article, n'aura pas droit aux prix mentionnés dans les alinéas b, c, d, e, f, et g.

2. Ceux qui auront gagné le prix mentionné à l'alinéa (b) 2ème paragraphe du présent article, n'auront pas non plus droit aux prix mentionnés dans les alinéas c, d, e, f, et g.

**PRIX DE CERCLES ET DE BUREAU DE PERCEPTION**

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

Art. 3. (a)—Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division, (au moins 50).  
(b) Un drapeau en soie, aux armes de la société, sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division, (au moins 40).  
(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division, (au moins 35).  
(d) Un fanion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division, (ou moins 25).  
(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre vingt membres.  
(f) Une série d'insignes d'officiers, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre quinze membres.  
Nul cercle ne peut recevoir deux prix.

bec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Lévis, St-Hyacinthe, Hull, Lachine, Maisonneuve et Woodstock, R. I.

Seconde division.—Tous les cercles ou bureaux de perception, dont le siège d'affaires est situé en dehors des cités et villes mentionnées dans la première division, concourront ensemble et formeront la deuxième division.

Art. 5.—Ne seront comptés pour l'adjudication des prix de cercles, que les membres admis définitivement pendant le concours et pour lesquels le Conseil Général aura reçu deux mois de contributions pas plus tard que par le rapport mensuel de mars 1911.

Art. 6.—Les fondateurs de cercles ou bureaux de perception ainsi que les membres agréés par lettres de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 7.—Un cercle ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance) pourra se déclarer hors concours, ainsi que ses membres, pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Art. 8.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la société ne pourront prendre part au concours et les membres recrutés par eux ne seront pas comptés pour les prix de cercles.

Art. 9.—Les cercles et les bureaux de perception, devront faire au Bureau Exécutif, un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis, ainsi que les noms des proposeurs. Ce rapport devra être transmis au Conseil Général, avant le 15 mars 1911, à défaut de quoi ils pourront être déclarés hors concours.

G. MONET,  
Sec.-Géné.

**O CANADA!**

Les courtes, mais éloquentes comparaisons ci-après sont bien propres à remuer profondément les fibres de la fierté nationale;

Le Canada dépasse en étendue les Etats-Unis de 178,000 milles carrés; il n'a cependant qu'un douzième de la population de ce dernier pays.

Le Canada est aussi grand que trente fois l'Angleterre; il est égal en étendue à dix-huit fois l'Allemagne.

Le Canada est presque aussi vaste que l'Europe; il a deux fois l'étendue des Indes anglaises, dix-huit fois l'étendue de la France; vingt fois l'étendue de l'Espagne et trente fois celle de l'Italie.

Le Canada représente un tiers de l'étendue de l'Empire britannique, et la moitié de cette étendue n'est pas encore divisée en provinces.

Le Canada couvre plus de 48 degrés de latitude — distance égale à celle qui sépare Rome du Pôle nord.

Le Canada a les pêcheries les plus vastes du monde, renfermant 12,780 milles de rivages de mer et d'innombrables lacs et cours d'eau.

Le produit de la pêche au Canada depuis 1869 jusqu'aujourd'hui est porté à \$680,000,000.

**ENCYCLOPEDIE**

Depuis 50 ans la production du café a décuplé.

\* \* \*

En marchant continuellement, les roues d'une montre feraient dans une année, 3,558 milles.

\* \* \*

D'après M. Quatrefoies, il y a 72 races distinctes sur la terre.

\* \* \*

Les meilleurs ouvriers au Japon ne gagnent pas plus de 40 cents par jour.

SOUSCRIPTIONS PAR LES CERCLES  
POUR LE  
CONGRES EUCHARISTIQUE

NOS	CERCLES	MONTANTS	NOS	CERCLES	MONTANTS	NOS	CERCLES	MONTANTS	NOS	CERCLES	MONTANTS
1	St-Joseph	20.00	108	Champlain	20.00	212	Cadieux	10.00	324	St-Clément	55
2	Mont-Royal	10.00	112	DeLorimier	10.00	215	St-Pacôme	1.85	325	Moreau	1.00
4	Dorval	1.70	113	St-Valentin	5.00	216	Iberville	10.00	326	Montmorency	2.76
6	Sacré-Coeur	50.00	117	St-Auguste	15.00	217	St-Praxède	4.00	327	St-Arsène	4.00
8	St-Pierre	50.00	118	Garneau	25.00	218	St-Brigide	2.00	328	D'Aiguillon	2.75
10	St-Charles	25.35	120	St-Flore	70	220	Trois-Pistoles	6.00	331	St-Laurent	3.00
12	St-Henri	50.00	121	St-Lambert	5.00	223	St-Bruno	5.00	336	Briand	5.00
13	St-Jacques	10.00	123	Duvernay	10.00	224	Immaculée Conception	5.00	<b>BUREAUX DE PERCEPTION</b>		
24	N.-D. de la Garde	3.20	124	Trifluvien	18.10	225	Isle Verte	4.95	5	St-Liboire	1.60
26	St-Louis, Terrebonne	5.25	125	Ste-Gen. de Batiscan	3.30	229	Fabre	5.00	7	Chenreville	5.00
28	St-Martin	5.60	127	Olier	15.00	231	La Violette	5.00	19	Cap St-Ignace	40
30	Hochelaga	25.00	132	Marieville	7.00	233	D'Youville	6.40	25	Des Aulnaies	2.65
39	Mascouche	2.90	133	St-Eugène	5.60	234	Brunault	3.65	26	Ste-Philomène	1.50
32	Princeville	5.90	137	St-Evariste	5.11	235	Roberval	4.50	38	Batiscan	30
34	Salaberry	20.00	140	Chicoutimi	15.00	236	De Beaujeu	5.00	41	Rose de Lima	2.60
37	Crecoeur	8.00	141	St-Flavien	5.00	238	Deschailons	10.00	83	St-Polycarpe	2.00
39	Maskinongé	7.20	148	Chénier	5.00	241	Rimouski	1.10	85	St-Antoine	1.00
41	St-Félix	5.00	149	St-Jean-Baptiste	25.00	242	Restigouche	5.80	86	St-Cléophas	1.00
44	St-Louis	10.00	150	Lartigue	9.05	244	St-Philippe	5.00	103	Chaudière	3.00
46	Rigaud	4.50	151	Edmonton	5.00	247	Ste-Eulalie	1.50	119	St-Pierre les Becquets	1.00
48	Sagard	12.50	152	Filion	14.00	248	St-Edmond	3.00	122	St-Joseph	5.07
50	St-Guillaume	3.15	153	Langevin	5.00	249	St-Raphaël	80	123	Champlain	1.90
53	Jeanne d'Arc	25.00	155	Letellier	1.60	251	De la Peltre	5.00	131	St-Calixte	5.00
55	Montbello	5.30	157	Martin	90	255	Du Plessis	60	141	Windsor	40
58	Ste-Justine	10.00	158	Leclerc	12.13	256	Charlevoix	3.80	154	St-Octave	2.00
61	Maisonneuve	10.00	160	Verdun	11.15	260	MontCarmel	1.90	169	St-Damien	1.90
64	N.-D. de Hull	15.00	161	Ste-Anastasie	2.00	261	St-Venant	1.80	179	Ste-Monique	90
65	St-François-Xavier	10.00	164	St-Louis de Gonzague	5.90	262	Boucherville	1.90	182	Rogersville	2.35
67	St-Hyacinthe	6.25	165	St-Paul de Grand'Mère	15.00	263	Arthabaska	2.40	185	Arichat	1.40
68	St-Pie	10.00	167	St-Romuald	3.70	264	Ste-Clotilde	3.00	220	La Pocatière	5.00
69	St-Georges	5.00	168	Ljmoilou	20.00	265	Rivière à Pierre	6.50	231	Montréal-Sud	1.75
72	St-Barthélemy	3.70	169	St-Pascal	6.48	270	Colomb	10.00	240	Plamondon	1.10
73	Charlemagne	16.00	170	Léon XIII	7.00	273	Lacadie	2.00	245	Lac aux Sables	1.50
76	Ste-Anne de Danville	4.35	171	Crémazie	20.00	279	Bossuet	5.00	252	St-Sébastien	2.50
78	St-Jean	10.00	175	Plessisville	5.00	280	St-Flavie	2.20	256	St-Nazaire	1.00
82	St-Casimir	20.00	177	Papineau	5.00	286	St-Jovite	2.00	260	Ste-Perpétue	5.00
84	D'Argenteuil	10.00	184	Lourdes	5.00	289	Graton	2.00	262	Wickham	30
87	St-Benoit	10.00	187	St-Apollinaire	10.00	292	St-Gédéon	40	264	Ste-Béatrice	40
90	St-Luc	25.00	190	St-Ferdinand	1.00	296	Tétreaultville	5.00	266	St-Adelphe	75
92	St-Joachim	10.00	191	Victoriaville	5.00	300	Laurier	5.00	271	Ste-Madeleine	1.75
94	N.-D. des Victoires	5.00	193	St-Wenceslas	5.00	302	Oka	3.63	277	St-Vincent de Paul	3.20
95	Matane	1.70	195	Dumoulin	2.10	309	St-Alexandre	1.60	280	Outremont	1.00
97	Beauport	5.00	197	La Salle	5.00	311	Villeray	5.00	282	Mitchell	70
98	Ste-Rose	10.00	198	Ste-Jeanne	10.00	312	Breboeuf	1.40	290	St-Stanislas	1.70
99	Ste-Marie de la Beauce	25.00	202	St-Léonard	5.30	314	Parent	1.60	291	St-Boniface	40
101	De la Beauce	4.40	206	LaFontaine	10.00	317	Sir Georges-Etienne		294	St-Jean de Matha	70
102	Richelieu	6.30	207	St-Denis	10.00		Cartier	1.00			
104	N.-D. de Lourdes	6.70	209	Courcelles	2.00	318	Brassard	2.00			
105	Montmagny	3.00	210	St-Vital	2.85	319	N.-D. des Neiges	2.05			
107	St-Cyprien	5.00	211	Le Moyné	10.00	322	Loranger	2.00			

N.B.-Le Conseil Général, par résolution adoptée unanimement, a porté cette somme à \$1,500, et l'a transmise à qui de droit.

LES DEMENAGEMENTS

Pourquoi déménage-t-on? Voilà une question psychologique que même Bourget n'a pas étudié! Eh! les uns déménagent parce qu'ils ont une augmentation de salaires... Alors ils veulent briller un peu plus. Ils dépensent leur augmentation à payer un plus gros loyer et s'imaginent avoir plus de moyens.

Ceux-là me rappelle cette histoire d'un em-

ployé parfait qui recevait tous les ans son "augmentation". Au début n'ayant qu'un mince salaire, il occupait un grenier, mais dès qu'il eut touché plus d'argent, il descendit au troisième. L'année suivante, il descendit au second, puis au premier... si bien qu'il finit par refuser son augmentation annuelle afin de n'être pas obligé de descendre dans la cave! Il avait disant-il des rhumatismes.

D'autres déménagent pour trouver un meilleur logement. Sitôt rendus, ils s'aperçoivent qu'ils ont trouvé pire. Mais ça ne fait rien, ils démé-

nageront encore!

Ceux-ci s'en vont d'une maison pour ne pas avoir à faire un ménage bien nécessaire... Ceux-là parce que la fille du voisin apprend le violon ou le piano. Pour d'autres c'est afin de montrer leurs beaux meubles; pour le plaisir de la chose, afin d'avoir quelque chose à casser... à penser... que sais-je!

Très peu déménageront par ce que c'est nécessaire, et la folie du déménagement au printemps est bien curieuse.....

**L'Alliance Nationale**  
LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES  
"L'ALLIANCE NATIONALE"  
57 Avenue Viger  
Téléphone

**OFFICE**  
S.G. Mgr P. BRUCH  
M. Chan. G. GAUTHIER  
Bureau

La Arène Lavallée C.R.,  
Jos. Contant,  
A. G. H. Béique M.D.,  
F. C. Laberge I.C.,  
Georges Monet,  
A. St-Cyr,  
Théo. Cypriot M.D.,  
S. Beaudin C.R.,  
Eug. H. Godin,  
Ernest Brossard,  
L. O. Dauray N.P.,  
Fis Fautoux,  
P. H. Bédard M.D.,  
Département d'Org  
Chs Duquette,  
Cam. Manseau,  
G. H. Vaillancourt,  
Pla

**A. ST-CYR, T**  
HOMMES DU BUREAU  
Percepteur  
M. JODOIN, c

**NOS VI**  
Les confrères ci-après  
réel, nous ont honorés  
publication de notre de  
par Tessier, président, e  
W. Soucy et M. Gariépy  
No 151, d'Edmonton, A

**LE CERCLE**  
Lundi, le 26 septembre  
alle Eiffel, à l'encoignu  
de Montigny, une intére  
le cercle Frontenac de l'  
Les délibérations sur le  
aient à peine closes qu  
L.-A. Lavallée, fut  
membres acclamèrent av  
distingué visiteur et ento  
hymne national: "O  
eux!..."  
Après cette ovation, le  
ancia le Cercle Frontena  
remarque que le Bur  
rticulièrement sur lui d  
ars. "Votre cercle, dit-  
ndation récente et est  
posé de jeunes gens:  
sse catholique et franco  
s dans ce cercle ont fa  
avail et ont bien mérité  
Alliance Nationale. Vous  
vanciers vous ont fait l'  
er le drapeau de votre  
ment et conduisez-le a  
à, à notre âge, il est difficil  
rues parmi nos amis e  
s épars par-ci par-là, il  
as, qui vous trouvez e  
mp—celui de la jeunesse  
be et abondante et dans  
olter à la brassée, à la g

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

57 Avenue Viger B. P. Boite 2172  
Téléphone Bell Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S.G. Mgr P. BRUCHESI, . . . . . Président Honoraire  
M. Chan. G. GAUTHIER, . . . . . Aumonier

Bureau Exécutif

La Arène Lavallée C.R., . . . . . Président Général  
Jos. Contant, . . . . . Anc. Prés. Général  
A. C. H. Béique M.D., . . . . . 1er V.-Prés. gén.  
F. C. Laberge I.C., . . . . . 2em V.-Prés. gén.  
Georges Monet, . . . . . Secrétaire général  
A. St-Cyr, . . . . . Trésorier général  
Théo. Cypriot M.D., . . . . . Médecin en chef  
S. Beaudin C.R., . . . . . Aviseur Légal  
Eug. H. Godin, . . . . . Directeur  
Ernest Brossard, . . . . . Directeur  
L. O. Dauray N.P., . . . . . Directeur  
Frs Fautoux, . . . . . Directeur  
P. H. Bédard M.D., . . . . . Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection  
Chs Duquette, . . . . . Inspecteur en chef  
Cam. Manseau, . . . . . Inspecteur  
G. H. Vaillancourt, . . . . . Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRÉSORIER GÉNÉRAL  
HEURES DU BUREAU: 11h A.M. A 12h P.M.  
Percepteur (Art. 192)  
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER  
MONTREAL

NOS VISITEURS

Les confrères ci-après, de passage à Montréal, nous ont honorés de leur visite, depuis la publication de notre dernier numéro: MM. Oscar Tessier, président, et M. S. LaRue, sec.-fin.; W. Soucy et M. Gariépy, du Cercle Edmonton, No 151, d'Edmonton, Alberta.

LE CERCLE FRONTENAC

Lundi, le 26 septembre dernier, avait lieu à la salle Eiffel, à l'encoignure des rues Amherst et de Montigny, une intéressante soirée donnée par le Cercle Frontenac de l'Alliance Nationale.

Les délibérations sur les divers ordres du jour aient à peine closes que le Président Général, L.-A. Lavallée, fut annoncé. Debout, les membres acclamèrent avec enthousiasme leur distingué visiteur et entonnèrent avec entrain l'hymne national: "O Canada, terre de nos pères!"

Après cette ovation, le Président Général remercia le Cercle Frontenac de son bon accueil et remarqua que le Bureau Exécutif comptait particulièrement sur lui durant le présent concours. "Votre cercle, dit-il, est relativement de fondation récente et est presqu'exclusivement composé de jeunes gens: l'élite de notre jeunesse catholique et franco-canadienne. Vos aînés dans ce cercle ont fait leur quote-part de travail et ont bien mérité de leurs cadets et de l'Alliance Nationale. Vous, les jeunes gens, vos aînés vous ont fait l'honneur de vous consacrer au drapeau de votre cercle, portez-le vaillamment et conduisez-le au triomphe.

À notre âge, il est difficile de faire de nouvelles terres parmi nos amis et de glaner quelques épis par-ci par-là, il en est autrement pour nous, qui vous trouvez et circulez dans un champ—celui de la jeunesse—où la moisson est abondante et dans lequel vous pouvez voler à la brassée, à la gerbe. D'ailleurs ici,

"le passé n'est-il pas un témoignage vivant de ce que vous pouvez faire? Le cercle Frontenac ne décrochait-il pas naguère les premiers prix de nos concours et n'enlevait-il pas un drapeau d'assaut? Je sais le petit bataillon du cercle Frontenac assez valeureux et assez courageux pour escalader les premiers rangs dans l'Alliance Nationale. Et c'est pour cela que je viens faire un appel spécial à son intrépidité et à son intelligence du noble but que notre grande association poursuit."

Puis avec force, le Président Général fait l'éloge de l'Alliance Nationale, l'une de nos sociétés catholiques les plus riches, proportion gardée de ses obligations et du nombre de ses membres, et aussi l'une des associations les plus acceptables pour les Franco-Canadiens catholiques, à cause de son but et de ses aspirations. Il parle de l'immense influence que peut et que devrait avoir cette élite de 21,000 de nos nationaux groupés autour du même drapeau, parlant la même langue, ayant la même foi! Et finalement, il se demande: Quel rôle cette association est appelée à jouer sur les destinées de notre race?...

Immédiatement après cette vibrante improvisation s'ouvrit la tombola organisée par les officiers du cercle Frontenac: MM. Armand Lefrançois, président; G. P. Viau, vice-président; O. Lachapelle, J.-G. Lacourse, Dr Ed. Millaire, Dr P. Robichaud, P. Gagnon, J.-P. Collin, A. Charest, Jos. Vézina, J.-Z. Forest et J.-E.-A. Arnaud.

Elle fut non seulement un succès au point de vue financier, si on en juge par les billets nombreux vendus à la salle même, mais elle fut aussi un succès au point de vue de l'assistance, de l'enthousiasme, du chant et des allocutions.

M. J.-B. Chartrand, chanteur comique, donna la note gaie et M. J. Bourque le seconda, avec bonheur en récitant quelques morceaux de son répertoire.

Vers 10 heures, deux de nos directeurs, MM. Eug.-H. Godin et J.-E. Brossard accompagnés de M. Charles Duquette, I. C., arrivèrent. A l'accueil qu'ils reçurent, ils durent comprendre qu'il n'est pas facile pour eux de rester inaperçus, même au milieu d'une foule nombreuse, quand cette foule est composée de membres de l'Alliance Nationale.

Leurs discours vivement applaudis expliquèrent pourquoi ces messieurs étaient tenus en si haute estime.

Le secrétaire-archiviste, M. J.-E.-A. Arnaud, fut alors invité à remercier les officiers généraux au nom de ses confrères. M. Arnaud s'acquitta de sa tâche avec une grande facilité et avec le tact que tous lui connaissent.

Résultat de la tombola: 1er prix—\$5 en or, don des officiers du cercle,

gagné par le numéro 1238: Wilfrid Leclair, 661, rue Panet;

2e prix—Pipe (Calabash)—don du Dr Ed. Millaire, gagné par le No 937, Bureau Exécutif;

3e prix—corbeille à fruits—don de M. J.-E.-A. Arnaud, gagné par le No 542, Cam. Manseau;

4e prix—bouilloire nickelée—don de M. J.-Z. Lacourse; gagné par le No 921, Bureau Exécutif;

5e prix—paire de gants—don de M. M.-A. Mommigny, gagné par le No 180, Oscar Cloutier;

6e prix—jarre à biscuits—don du comité, gagné par le No 1302, E. Lord;

7e prix—porte-cartes—don du comité, gagné par le No 945, Bureau Exécutif;

8e prix—pipe—don d'un groupe de membres, gagné par le No 1205, Arsène Frigon;

9e prix—blague—don d'un groupe de membres, gagné par le No 1538, J. Nelson;

10e prix—statuette—don d'un ami, gagné par le No 1455, O. Marcotte;

11e prix—cendrière—gagné par le No 4, Jos. Laurin;

12e prix—miroir—gagné par le No 790, Arthur Godreau;

13e prix—cou-cou—gagné par le No 782, M.-A. Millaire;

14e prix—gourde—gagné par le No 527, Dr Ed. Millaire;

Les invités et les amis se retirent en chantant encore une fois: "O Canada!..."

L'ANGELUS

Dans une église de village, une vieille église en ruines, entre le prêtre. Il est midi: le lieu est vide, calme, une fraîcheur douce s'épand des pierres moussues, une simplicité rustique empreint le sanctuaire tout entier d'une naïveté primitive, et sur les bancs de bois poli, rangés comme ceux des enfants dans une école, on se figure aisément, le dimanche, les femmes priant là avec leur candide bonne foi, le visage hâlé par le soleil perdu sous la coiffe blanche.

L'église est pauvre, sans ornements; au plafond fait de poutrelles enchevêtrées et noircies par le temps est suspendue la petite veilleuse de verre qui brûle éternellement devant l'autel. Le prêtre habite tout à côté, il n'a que son jardin à traverser, et comme c'est jour de semaine, les hommes sont aux champs—c'est lui-même qui est son bedeau; avec la régularité monotone d'un devoir pieusement accompli, il a tout à l'heure quitté son chez soi, et, pénétrant dans la vieille église où le voyageur qui passe est entré en artiste curieux, il se suspend à la corde qui tombe de la voûte au-dessous du clocher, et, avec une élévation et un abaissement lent des bras, il sonne "l'Angelus".

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cercle	DÉCÈS		Médecin Examinateur	
		Cercle ou B. P.	Date	le		Age	Cause		
1068	L'Abbé L. J. Lauzon	51	Mascouche No. 30	19-2-94	500	2-6-10	67	Cystite aigue	J. O. Poitras
1069	L. P. Camiré	38	D'Arguillon No. 328	16-5-09	500	6-6-10	39	Congestion cérébrale	Félix Théoret
1070	Napoléon Coulombe	35	B.P. Ham Nord No. 180	6-8-06	1000	7-6-10	39	Accident	Emile Dupont
1071	Mélasippe Lachapelle	45	St-Georges No. 69	17-7-05	500	12-6-10	50	Laryngite tubere.	P. Lussier
1072	Séraphin Brière	39	Beauharnois No. 3	9-6-94	1000	19-6-10	44	Fièvre typhoïde	A. T. Coé
1073	Remi Dextraze	30	St-Charles No. 10	10-7-01	1000	20-6-10	40	Tuberc. Pulm.	L. N. Delorme
1074	Henri Ducharme	46	St-Félix No. 41	21-1-06	1000	26-6-10	51	Néphrite	G. Desrosiers
1075	Frs Xav. Paradis	49	Laprairie No. 66	25-7-03	2000	27-6-10	54	Mort subite (Syncope)	S. Lachapelle
1076	Napoléon Daviau	39	St-Paul de G.-Mère 165	8-6-06	1000	1-7-10	35	Albuminurie	P. Guessel
1077	F. X. Dandurand	48	St-Valentin No. 113	1-6-04	1000	2-7-10	49	Insuffisance mitrale	N. A. Hébert
1078	Alexandre Beaudoin	30	Fabre No. 229	17-7-93	1000	7-7-10	49	Cancer d'estomac	L. N. Delorme
1079	Hector Huetan	33	Olier No. 127	4-5-00	1000	8-7-10	40	Édème du poulmon	Ls. Lacombe
1080	Eugène Forest	30	St-Valier No. 29	27-6-00	1000	13-7-10	45	Péritonite aigue	L. A. Gagné
1081	Hercule Gagné	35	St-André No. 14	22-6-98	500	18-7-10	39	Syncope Laryngée	J. A. Marcoux
1082	Victor Lapointe	26	St-Roch No. 313	3-6-94	500	19-7-10	32	Tuberculose cardiaque	F. H. Daigault
1083	J. A. Chayer	46	Montcalm No. 21	1-9-04	500	21-7-10	62	Asystolie	J. A. Labrecque F. A. Laferrrière

MONTANTS

PERCEPTION

1.60  
1.00  
2.70  
4.00  
2.75  
3.00  
5.00  
1.60  
5.00  
40  
2.65  
1.50  
30  
2.60  
2.00  
1.00  
1.00  
3.00  
1.00  
5.07  
1.90  
5.00  
40  
2.00  
1.90  
90  
2.35  
1.40  
5.00  
1.75  
1.10  
1.50  
2.50  
1.00  
5.00  
30  
40  
75  
1.75  
3.20  
1.00  
70  
1.70  
40  
70

\$1317.03  
2.00  
\$1319.03

qui de droit.

pour ne pas  
cessaire.....  
en apprend le  
c'est afin de  
le plaisir à  
à casser....  
c'est néces-  
au printemps



L'ALLIANCE NATIONALE

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous les mentionnons sans l'adresse.

ABREVIATION: C. signifie Cercle; S. P. G., G., Secrétaire; M.-E., médecin-examinateur; S. F. Sec. ligne ou partie de ligne d'imprimé.

21 296.72
1.052.284.82

1,073,681.54

14,250.00

500.00
892.25
1,057,939.29

1,073,681.54

LADES

2,418.48
32,049.89

34,468.38

1,316.91

84.49
33,066.98

34,468.38

CERCLES

793.00
74,228.24

75,021.24

432.29
74,588.95

75,021.24

176.74
173.75
84.54
168.38

3,403.41
6,538.22

9,761.63

41.23

661.75

466.02
481.73

474.68
428.98

32.00

700.60

4,000.00

8,187.00
1,574.50

9,761.50

1,057,939.29
33,066.98
74,588.95
1,574.50

1,167,169.73

54,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

5,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

5,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

5,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

5,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

5,611.42
47,391.63
38,000.00
948,692.25
10,000.00

17,162.50
53,904.15

1,167,769.50
599.00

1,167,169.50

No 69-C. S. GEORGES, Maisonneuve; Olivier La-
fortune, P. 634 Ste-Catherine, O.; B. A. Grimaldi, M. D.
R. 240, 171 Letourneau; Nap. Houle, S. C. 308 Adam.
R. 240, 171 Letourneau; Nap. Houle, S. C. 308 Adam.

No 72-CL. ST-BARTHÉLEMY, Co. Berthier; Cha-
pelain, Rév. Régis, 215 St. J. Landry; S. A. Wilf.
No 18-CL. ST-JEAN; S. A., G. Marien, 50 Jacques-
Cartier, S. F. A. E. L'Écuyer, 46 Jacques-Cartier, Réu-
nions, 2e et 4e mercredi, 7-12 hrs p.m., salle Grégoire.

No 79-C. BOURGET, Corin, Md.-E., 218 Mai-
therne; Tél. E. 3765. Réu. 2e, 4e mer. 784 S. Ca-
maro, Edce Bq. des Marchands, 8 h. p.m.

No 80-CL. PIERREVILLE; S. A., H. L. Shooner;
S.F., R. Shooner, Réu. dim. 3h p.m., salle buoaner.

No 82-CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf; S. A., L.
A. Lacroix, S.F., et T. Ulr. Bourque. Réu. 2e, 4e
No 42-CL. ST-JOACHIM, Louiseville; S. A., J. A.
Nadeau, 108 St. Jean, Leblanc, Réu. 15 et 16.

No 94-CL. N.-D. DES VICTOIRS, Québec; J. B.
Lacroix, S. A., 138 Fleury; J. A. Guivin, S. F., 2
No 100-CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville;
S.A., E. O. Lemieux; S.F., et T. J. God. Lachance.

No 101-CL. DE LA BEAUCE, St-Georges. Co.
Beauce; S. Paquet, S.A., J. Phil. Gonthier, S.F. Réu.
No 107-C. ST-CYRILLE, Napierville; P. Rancourt, S.A.,
S. F., et T. Réu. le 14 au 7h p.m.

No 108-CL. CHAMPLAIN, Québec; Chapelain, Rév
St-Jean; Prés. Jos. P. G. et Md.-E., P. H. Bédard, 236
Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. N. St-Jean; S.A., J. N.
Réu. 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., salle Montreuil 87

No 112-CL. DELORIMIER; Prés. Art. Piché,
921 St-André; S. A., Emile Guyon; Tétréauville,
P. 1230, 1230 Christophe Colomb, Réu. 2e et 4e
No 114-CL. ST-ÉLISE, Montréal; Emile Clermont,
1232 Ontario Est. Réunions, 4e jeudi, salle Lemieux,

No 115-CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S. A.,
Clarence Fortin; S.F., A. Peltier, Réunions, dernier
No 117-CL. ST-AUGUSTIN, Montréal; J. A. Delorme,
St-Jacques, Réu. 1er, 3e mar. 2231, Notre-Dame O. 8h.

No 118-CL. GARNIER, Montréal; J. A. Delorme,
201 Chatham; S.F., J. A. Labele, 89 Vinet. Réu.
No 119-CL. ST-TITE, Abbé J. B. Grenier, curé,
chap. A. S. F., J. C. Grenier, vic, S. P. G.; J. P. Jacob,
dim. 2h p.m., salle LeLacoursière, Md.-E. Réu. 3e

No 123-CL. DUVERNAVY, Montréal; Chapelain, Rév.
M. Beaudin; S. P. G., H. Turgeon, 1789 Notre-Dame
Perron, 488 Atwater, S.A., Hervé
Md.-E., Henri Campeau, 1397 Notre-Dame O. Réu.
No 124-CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières; S. A.,
Pierre Leclerc, 87 Plaisance; S. F., et T. L. G. Jour
du Platon.

No 125-CL. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN;
Chapelain, Rév. M. le curé J. U. Lesieur; S. P. G.,
Thibault, S.F., et T. O. Duval; Md.-E., F. X. Baril.
No 126-CL. ST-EDOUARD, Montréal; S.A., T. Ra-
Huntly, Réu. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 956 Beau-
bien, 8 hrs.

No 127-CL. OLIER, Montréal; Prés. C. E. Authier;
S. A., O. Lapalacé, 1161 St-Hubert; S. F., L. La Lamarre,
Réu. 2e, 4e mercredi, Monument National.

No 135-CL. BRICHESI, Montréal; S. A., J. M. E.
Larichette, 365a Montcalm; S. F., Arm. Reynault,
434 St-Christophe; S. Comtois, Md.-E., 1371 Notre-
Plessis, 8 hrs p.m.

No 140-CL. CHICOUTIMI; S. A., D. V. Morrier;
S.F., Alf. Morrier, Réunions 1er vendredi, bureau
No 145-CL. S. PIERRE AUX LIENS; Ville St-
roisrécite-Clotilde; Eug. Gauron, S.F., et T. Réu. 2e
dim., salle Gauron.

No 146-CL. STE-MARIE, Montréal; V. O. Reed, S.
A., 1240 St-André; J. A. Girard, S.F., 1151 Bordeaux, J.
2e et 4e lun., salle Carreau, 243 Maisonneuve, Réu.
No 148-CL. CHENIER, 243 Maisonneuve, Réu.
Centre, S. A.; Ulric Leclerc, S.F.; Gaud. Guay, 755
Pierrefort; Dr. H. Campeau, Md.-E., 1397 Notre-Dame O.,
154, M. 5877. Réu. 2e mar., 8 h. p.m., 772 Charle-
voix.

No 149-CL. ST-J-BTE, Montréal; E. A. Desroches,
S.A., 119 Bover; R. F. Lachance, S.F., 715 Sanguinet;
777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150-CL. L'ARTIGUE, Longue-Pointe; S. P. G.,
C. Bazinet; Prés. Aldéric Lachapelle; S.A., C. E. La-
croix, S.F., et T. J. Lavoie; Md.-E., S. A. C. E. La-
croix, Réu. dim. 4 h. p.m., salle Guy, Beauvieux, Réu.
No 151-CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.; S. A.,
378 Park Place, Réu. 1er et 3ème dim. 2 h. p.m., au
No 159-CL. BELAND, Central Falls, R. I.; E. La-
montagne, S. A., 52 School; J. E. Labrosse, S.F.,
et T. 68 Clay, Réu. 1er ven., 8 hrs, salle St-J-Bte.

No 160-CL. VERDUN, St-J. A. Leclair, 106a
1er, 3e mar. salle Collège Commercial, rue Galt, 5h. p.m.

No 162-CL. STE-SCHOLASTIQUE; S.A., Jos. Sa-
vage, S.F., et T. Paul Em. Rochon. Réu. dernier
No 163-CL. DOLLARD, Montréal; H. Fenoit, P.
340 Charron, Tél. M. 6819; J. R. Chouinard, S. A.,
755 Mont-Royal E.; L. C. Fontaine, S.F., 310 Hiernia-
ton, 1er, 3e mar. 8h. p.m., salle Unity, 590 Wellin-
ton.

No 170-CL. LEON XIII, Montréal; S. A., J. E.
Beaulieu, 2368 Waverly; S.F., L. S. Gauthier, 859
Marie-Anne E. Md.-E., A. G. A. Ricard 473 St-Denis.
Assemblée, 4e vendredi 149 rue Berri, 8 hrs.

No 171-CL. CREMAZIE, Montréal; Oscar Desau-
vais, P., 1826 Boul. St-Laurent; Nap. Girard, S.A., 1680
Cadieux; Alex. Drouin, S.F., 329 Casgrain; Dr. E.
Feltier, Md.-E., 1820 Boul. St-Laurent. Réu. 2e, 4e
mar., Edce Bq. des Marchands, 8 h. p.m.

No 173-CL. CONTANT, Montréal; Prés. Alc. Dalpé,
470 St-André; S.A., Edr. Durette, 52 Parc LaFontaine,
S.F., Ern. Laquerre, 408 Dorchester Est, Md.-E., J. E.
Bastien, 176 Visitation, Tél. Bell Est, 3424. Réu.
2e, 4e mer., 667 de Montigny Est, 8h. p.m.

No 174-CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Montréal;
D. Juteau, P., 1019 Clark; H. Paradis, S.A., S.F., et T.
St-Dominique. Réu. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle 205
du collège, 111 St-Zostène.

No 175-CL. PAPINEAU, Montréal; S.A., R. Huber-
deau, 23 Dufresne; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne.
Réunions, 1er et 3e lundis, salle Larivière, 5 Dufresne,
8 hrs p.m.

No 179-CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, S.A., et S.F.,
Anole Beaulieu, Réu. der. lun. salle publique, 8h. p.m.

No 182-CL. RACINE, Weedon; S.A., S.F., et Md.-E.,
J. P. C. Lemieux, Réu. 3e san. salle Mercier, 7h.

No 183-CL. ST-PROSPER, S. A., L. P. Houde, S.F.,
T. Isidore Houde, Réu. 2e mer., 7:30 hrs p.m., chez
le Sec-Archiviste.

No 186-CL. V-ALPHONSE, Ithetford Mines, S.A.,
S. F., et T. Émile Vallancourt. Réu. der. dim., salle
Perron, 12:30 h. p.m.

No 187-CL. ST-APOLLINAIRE; Emile Rousseau, S.
A. Benj. Demers, S.F. Réu. der. san., salle Lafleur,
7 hrs.

No 188-CL. LE GARDEUR, St-Antoine de Lotbi-
nière; S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron, Les
Fonds. Réu. dernier jeudi, au presbytère, 7hrs.

No 189-CL. DESIRE, Black Lake; C. D. Pa-
radis, P. et Md.-E., Jean Norbert, V. P.; David Cham-
pagné, S.A., R. Ouellette, S.F. Réu. 3e dim. salle des
Forestiers Catholiques, 1 hr. p.m.

No 190-CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Ha-
lizas, S.A., S.F., et T. P. A. Roberge. Réu. le 28 du
mois, salle Pelletier, 8 hrs p.m.

No 194-CL. ST-BERNARDIN, Waterloo; J. M.
Bourgeois, S. A., Alb. E. Chagnon, S.F. Réu. 3e dim.
après Grand'messe, sauc de la Fabrique.

No 195-C. DUMOULIN, Yamachiche; J. A. Desco-
teaux, S. A., S.F., Réu. der. dim. 3h., salle Descoteaux.

No 196-CL. ST-BASILE, Co. Portneuf; S.A., Joseph
Durand, S.F., et T. Jos. Genest, Réu. der. lun., salle
Jacques, 7:30 hrs.

No 200-CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Cou-
rner, S. A., Théod. Goyette; S.F., J. B. Morin. Réu. 2e
dim. après la messe, salle Forestiers Catholiques.

No 204-CL. PIER X, West Shefford; S.A., et S.F.,
J. A. Gagnon. Réu. der. ven., salle St-Joseph, 7:30h.

No 206-CL. LAFONTAINE, Montréal; S. P. G., J.
Collette, 198 Châteauguay; Prés. L. N. Riendeau, 440
Centre, Md.-E., J. W. Collette, S.F., T. Collette,
S.A., P. Dulude, 130a Galt, Collette, M.D., 567 Centre,
715 Charlevoix. Réu. 1er, 3e mardi, 750 Charlevoix,
8 hrs. p.m.

No 207-CL. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe; S.A., J.
O. Vézina; S.F., L. E. Charron. Réu. 4e dimanche,
après la messe, chez M. W. Bousquet, Président.

No 208-CL. ST-OURS, Co. Richelieu; S. A., J. M.
Richard, N.P., S.F., et T. Md.-E., J. H. A. Larose.
Réu. 1er, 3e dim. 11h. a.m., chez M. Richard, N.P.

No 209-CL. COURCHÈS, Co. Beauce; S.A., Uld.
Allard, S.F., et T. Nap. Rousseau, Réunions, 3e diman-
che, 3h. p.m., chez M. le Sec-Financier.

No 210-CL. ST-VITAL, Lambton; S.A., Valm. De-
veau, S. F., Émile Deveau. Réunions, 3ème dimanche,
à la salle publie, 11 hrs.

No 213-C. S. ROCH, Co. L'Assomption; Arc. Le-
beau, S.A., S.F., J. A. Labrèche, Md.-E. Réu. der.
dim. après vépres, chez M. le secrétaire.

No 214-CL. STE-PRAEDEX, Bromptonville, S.A.,
J. O. Desmarais, S.F., Ernest Bélanger, Réunions, der-
nier dimanche, 1:30 p.m., sous-sol de l'église.

No 219-CL. GRAVEL, L'Avenir; S. A., et Md.-E.,
Jos. Garon; S. F., J. C. St-Amant, N. P. Réunions,
3e jeudi, 7:30 hrs, bureau du notaire St-Amant.

No 221-CL. ST-MALACHIE, Ormstown; S.A., L. A.
Rousseau, N.P.; S.F., J. E. Daoust. Réu. der. dim.
salle de l'école catholique, 11:30 h. a.m.

No 222-C. GARDE CHAMPLAIN, Québec; J. A.
Pilonneau, P.; O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; Jos.
Moffet, S.F., 127 Desfossez; Léon Nadeau, T., 24 Ste-
Thérèse. Réu. 4e lun. 8h. p.m., salle Martineau, St-
Joseph.

No 224-CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cook-
shier; S.A., Art. Laprise; S.F., et T. M. L. Rousseau.
Réu. 3e dim. 7h. école catholique, village.

No 227-CL. VIGER, Montréal; S. A., Alb. Desfossez,
Beaudry; S.F., et Md.-E., H. A. Quint, Md.-E.,
1331 Ste-Catherine Est. Réunions, salle Granger, coin
St-Catherine E. et Iberville, 3e vend., 8 hrs p.m.

No 228-CL. DUFRESNE, Sherbrooke Est; S. A.,
J. O. Gendron, 33 du Pont; S.F., et T., J. O. Archam-
bault, 28 du Pont. Réunions, 3e dim., salle Desrosiers,
11:30 a. m.

No 231-C. LA VIOLETTE, Capetlon; Revd. J. C.
McGee, S. A., S.F., et T., Albert Mines. Réu. 1er dim.
1 h. à la sacristie.

No 232-CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke. H. N. Brien,
P. 86 King; Alb. C. Demers, S.A., S.F., et T., 46 Gillespie
Rue, 2e dim. 1:30 p.m., et 4e ven. 8h. au bureau de la
S.A., Gédéon Boisvert, S.F., Réu. 3e dim. après la
grand'messe, salle Bruneau.

No 236-L. DE BEAUFIEU, Wotton; J. T. A. Gravel,
Md.-E., S. A., David Cormier, S.F., et T. Réu. 3e dim.
à midi, salle publique du village.

No 240-CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles; S.A.,
O. Gervais; S.F., E. Charbonneau. Réu. der. diman-
che, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.

